

- (11) Retrancher de la valeur des stocks le montant de la taxe de vente déjà payée constitue un facteur important de la capacité des entreprises de transmettre rapidement toute économie résultant de l'abolition de la taxe de vente actuelle. Le gouvernement a conçu un mécanisme de remboursement afin d'indemniser les entreprises pour la taxe de vente fédérale payée sur les stocks achetés avant l'entrée en vigueur de la TPS le 1^{er} janvier 1991.
- (12) Les taux de remboursement se fondent sur des estimations gouvernementales du montant moyen de taxe payée par les entreprises pour diverses catégories de produits. Le remboursement général de 8,1 p. 100 s'applique à la plupart des types de stocks. Le gouvernement prévoit également un remboursement de 11 p. 100 pour les véhicules moteurs; de 5,6 p. 100 pour les matériaux de construction; de 2,8 p. 100 pour les maisons mobiles et les maisons modulaires; de 2,5 p. 100 pour les petits épiciers et les dépanneurs; de 1,4 p. 100 pour le gaz propane et un montant au litre pour l'essence et le diesel, qui sera annoncé en décembre.
- (13) Comme le gouvernement a établi ces pourcentages en fonction de la taxe de vente moyenne contenue dans les stocks, le remboursement accordé à certaines entreprises dépassera clairement le montant réellement déboursé, tandis que celui qui sera accordé à d'autres sera inférieur au montant versé. Règle générale, le montant de taxe contenu dans les stocks d'un marchand varie selon le chiffre d'affaires et selon le nombre d'étapes dans la chaîne de production.
- (14) Ainsi, la taxe de vente contenue dans les stocks d'un grossiste qui s'approvisionne directement chez le fabricant pourrait atteindre 11,9 p. 100 (13,5/113,5). La proportion de taxe de vente fédérale contenue dans les stocks d'un détaillant aurait tendance à être moins élevée, à cause des